

Chômage, ne pas baisser les bras !

Étienne Adam

Aujourd'hui 1^{er} décembre entre en application le dernier volet de la réforme qui avait été suspendu : il faut avoir travaillé six mois (130 jours ou 910 heures) sur les 24 derniers mois, au lieu de quatre mois sur 28 pour ouvrir ses droits à l'assurance-chômage. Cette augmentation de 50 % du temps de travail nécessaire va d'abord frapper les jeunes qui ont du mal à trouver un emploi et qui sont contraints d'accepter les petits boulots voir très précaires et qui seront privés d'indemnisation mais aussi les plus précaires des précaires, les chômeurs de longue durée... au total l'UNEDIC estime que plus de 400000 personnes vont se retrouver sans ressources...

L'ensemble des réductions de droits désormais appliqués va concerner entre 1,5 et 2 millions d'indemnisés (rappelons que près de la moitié des chômeur·euses n'est pas indemnisée)¹.

Une décision aussi brutale n'est pas une surprise

Dans son dernier discours programme Macron l'avait annoncé clairement et en avait fait un enjeu -voire un titre de gloire – d'une aggravation de la chasse aux chômeur·euses qui accompagne son plan de réduction des droits : "*les demandeurs d'emploi qui ne démontreront pas une recherche active d'emploi verront leurs allocations suspendues*" Il a aussitôt été relayé par Lemaire qui précise que le refus de « l'offre raisonnable d'emploi » ORE donnera lieu à radiation : l'ORE telle qu'elle a été redéfinie - « négociée entre le demandeur·euse d'emploi et son conseiller Pôle Emploi n'apporte plus de garantie pour le contenu de l'emploi proposé (niveau de salaire, qualification...). Borne a surenchéri en annonçant une augmentation des contrôles de 25 % (autant de personnel en moins pour informer et accompagner les chômeur·euses).

Pour faire passer « l'indispensable réforme de l'assurance chômage », nous avons vu le gouvernement ses soutiens mais aussi la droite marteler sans cesse un nouvel argument. Pour répondre à la véritable grève des « mauvais emplois » (dans l'hôtellerie restauration, les services aux personnes et à domicile, la logistique, le commerce ... partout où le patronat use et abuse des contrats mal payés avec des contraintes importantes) ... Mais aussi pour répondre aux revendications salariales qui se développent chez les premiers de corvée², il fallait éviter l'augmentation du SMIC des salaires et l'extension d'une modification du rapport au travail qui multiplie les refus du n'importe quel emploi³

Alors s'est construit un nouvel argument dans la lutte anti-chômeur qui reprend et actualise le thème du chômeur fainéant : la fable des milliers, centaines de milliers et même du million de postes vacants. Qu'importe si on ne sait pas d'où sortent ces chiffres, si une bonne part des offres sont fictives (Le bagad de Lann-Bihoué ne recrute plus mais 109 offres pour un poste de sonneur sont encore dans la liste des emplois vacants !), si elles sont illégales comme le dénonce régulièrement la CGT chômeurs et précaires : politiques et médias s'en

¹ Voir avec des exemples concrets

[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/chomage/jeune-diplome-cadre-travailleur-precaire-voici-ce-que-la-reforme-de-l-assurance-chomage-change-pour-vous_4626841.html#xtor=EPR-51-\[jeune-diplome-cadre-travailleur-precaire-voici-ce-que-la-reforme-de-l-assurance-chomage-change-pour-vous_4626841\]-20211201-\[titre\]](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/chomage/jeune-diplome-cadre-travailleur-precaire-voici-ce-que-la-reforme-de-l-assurance-chomage-change-pour-vous_4626841.html#xtor=EPR-51-[jeune-diplome-cadre-travailleur-precaire-voici-ce-que-la-reforme-de-l-assurance-chomage-change-pour-vous_4626841]-20211201-[titre])

² Il s'agit là d'un phénomène mondial par exemple aux USA où selon Bloomberg businessweek nous assistons à une séquence qui a la « saveur de 1945 » quand des grèves massives mobilisaient. Un journal de Boston titre sur « les salariés en position de force

³ Un journal qui est loin d'être gauchiste comme le *Financial Times* écrit que la semaine de 4 jours c'est bon pour la planète

servent pour dénoncer le « sabotage » de la reprise par les fainéant.es qui ne veulent pas bosser. Pour appuyer cela, ils n'hésitent pas à parler de la baisse du chômage en ne donnant les chiffres que de la catégorie A (=chômeurs à temps complet) en oubliant le développement des emplois précaires. On cite l'INSEE et ses centaines de milliers d'emplois créés sans dire que pour cette institution un emploi est un emploi créé même s'il est à temps très partiel ou précaire !

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le Conseil d'Etat soumis à un tel pilonnage idéologique ait pris pour argent comptant la propagande et cru à la reprise miraculeuse qui réduit le chômage ; à la lumière de cette bonne nouvelle inverse sa jurisprudence vis à vis de la réforme qui ne créerait plus des inégalités condamnables⁴.

Pour l'instant Macron a largement les mains libres pour cette réforme qui lui permet d'affirmer sa capacité à réformer «libéral » En maintenant le choix de la baisse du coût du travail, le gouvernement fait de la réforme de l'assurance chômage une expérimentation et un premier pas, décisif pour eux, dans la remise en cause de la protection sociale solidaire. On voit commencer un débat sur l'avenir de la sécu qu'il faut comme d'habitude réformer ...

Mais Macron teste aussi la capacité de la gauche à s'opposer à cette démolition des mécanismes de solidarité : il poursuit sa réforme malgré l'opposition de tous les syndicats ce qui en dit long sur sa manière de voir le social. Vu la gravité de l'attaque l'inaction et les divisions de la gauche lui apportent un appui contre nature. Le combat politique contre la réforme de l'assurance chômage est bien timide, il n'a pas toute la place qu'il devrait avoir dans la défense des plus précaires.

L'idée d'une sécurité » universelle » comprenant aussi le risque chômage est aussi de plus en plus largement partagée entre les syndicats, les coordinations d'intermittents, les associations et syndicats de chômeurs et les associations : par exemple les écologistes savent qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans garanties sociales en particulier sur la reconversion des entreprises et des emplois ; Ces alternatives pour l'assurance chômage fondée sur des droits ne peut se mettre en place immédiatement mais il faut dès maintenant ouvrir le débat pour la préparer vite : les mesures comme le revenu minimum fondé sur les patrimoine ne peut être durable. Universelle veut dire qui est couvert : qu'en est-il des nouvelle forme de travail « indépendant », qu'en est-il des diverse formes d'intermittence de l'emploi, qu'en est-il de l'indemnisation des temps partiels (faut-il les maintenir?), ouvrir des droits aux sans papiers aux migrants ? Autant de débats à mener largement l'augmentation nécessaire des cotisations ne peut se faire dans le cadre actuel sans faire participer ceux qui aujourd'hui échappent aux cotisations : les entreprises « sans salariées » qui accumulent les profits au bout de la chaîne de valeur aux dépends de leurs sous-traitants ; mais aussi les revenus non (juridiquement) t salariés (retraite chapeau, stock-options intéressement) qui ne sont pas dans la masse salariale qui sert de base aux cotisations. Comment récupérer les cotisations salariales remplacées aujourd'hui par la CSG ?

On voit là que l'alternative sur ces domaines n'est pas l'apanage de quelque spécialistes de la protection sociales elle est l'expression d'un choix de société qui existe dans nombre de secteurs.

⁴ Il faudra revenir plus longuement sur ce jugement qui avalise une rupture d'égalité pour des raisons d'opportunité Aujourd'hui 1^{er} décembre entre en application le dernier volet de la réforme qui avait été suspendu : il faut avoir travaillé six mois (130 jours ou 910 heures) sur les 24 derniers mois, au lieu de quatre mois sur 28 pour ouvrir ses droits à l'assurance-chômage.

Un chantier prioritaire pour la gauche : éviter les désastres social et écologique

La montée du chômage, de la précarité et de la pauvreté menace non pas seulement notre modèle social mais l'avenir même de notre société. Aujourd'hui la montée des inégalités encourage la course à l'abîme du Capital : encouragement des formes antidémocratiques, course à l'autoritaire pour faire face aux classes dangereuses nées de la misère ; poursuite et fuite en avant du productivisme exploitant la nature et les hommes et les femmes.

Lutte contre les inégalités, contre le « chômage », la précarité la pauvreté doivent redevenir un axe centrale de la recomposition, la reconstruction de la gauche. La gauche s'est construite comme l'expression du mouvement des classes exploitées depuis le XIXème. Elle doit continuer de le faire en dépassant les divisions qui segmente le salariat et sans oublier les zones grises des diverse armées de réserve et en redéfinissant la place du travail dans la société (y compris le travail domestique et la division sexuée du travail)

Au lieu de se contenter de critiquer les politiques libérales et de gérer leurs conséquences, il nous faut ouvrir un avenir aux millions de laissé-es pour compte mais aussi aux autres qui subissent aujourd'hui dans leur vie le poids du chômage de masse pour permettre à chacune et chacun « *l'emploi à des occupations où ils aient la satisfaction de donner toute la mesure de leur habileté et de leurs connaissances et de contribuer le mieux au bien-être commun* » déclaration de Philadelphie 1944